



COMPTE-RENDU REUNION SAINT GEORGES DU LUNDI 11 OCTOBRE 2010 A 18H 30

Le lundi 11 octobre 2010 à 18h 30, les administrés (58) assistaient à la réunion du quartier Saint-Georges organisée par Monsieur le Maire, Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE.

Le Maire ouvre la séance en remerciant les personnes réunies dans la salle et en présentant les élus qui l'accompagnent. Il rappelle qu'une réunion de riverains avait eu lieu en 2008 pour la place de la Résistance. Il assure les administrés de son intérêt pour ces rencontres et qu'il envisage effectuer deux réunions dans chacun des 21 quartiers pendant le mandat.

Yannick Le Quentrec prend la parole en développant les objectifs de la démocratie participative et souligne l'implication des élus référents de quartier, notamment Daniel Coupy référent de ce quartier.

Elle évoque la mise en place d'un Conseil de quartier à la Croix-de-Fer qui existe depuis 2 ans et qui fonctionne bien avec trois groupes définis : la sécurité, les commerces de proximité et le fleurissement.

Puis le Maire reprend la parole et rappelle qu'avec ce changement majeur intervenu en 2010 via la naissance d'une nouvelle communauté, Le Grand Cahors, des avancées notables, attendues de longue date, sont désormais effectives. Le Grand Cahors s'est vu confier de nouvelles compétences, favorisant ainsi une meilleure répartition des charges de centralité jusqu'ici injustement et exclusivement assumées par le seul contribuable Cadurcien.

Ainsi:

- le déficit de l'aérodrome, désormais pris en charge par le nouveau syndicat mixte de Cahors Sud dont l'objectif consiste surtout à favoriser la commercialisation de cette zone d'activités essentielle au devenir de notre agglomération.
- les navettes et parcs-relais désormais compétence du Grand Cahors. Une prestation utilisée à environ 50 % par des non Cadurciens et jusqu'ici exclusivement supportée par le contribuable de la Ville Centre. Cette anomalie est maintenant réparée.

Monsieur le Maire évoque également l'importante contrainte que constitue le parking de l'Amphithéâtre dont le faible taux d'occupation génèrera cette année un déficit de l'ordre de 500 000 € et dont l'emprunt durera 30 ans.

Il souligne son attachement à favoriser une politique d'investissements en faveur de la dynamique du territoire :

- Le développement économique en marche sur la zone de Cahors Sud Sycala (implantation de la brasserie Ratz, d'un Karting, d'une exploitation photovoltaïque, d'une unité de production de composants d'énergie solaire...)
- Le développement commercial avec l'arrivée d'enseignes nationales sur la zone de Labéraudie et le prolongement de l'aménagement commercial de la zone des Serres.
- Le développement de la fréquentation touristique en hausse de 20 % cet été par rapport à

2008 (fréquentation office de tourisme).

Concernant la voirie, préoccupation de tous, une somme est allouée chaque année à la voirie, comme à l'élagage, afin de combler le déficit de travaux qui date de plusieurs années.

Le coût total de réfection s'élèverait à plus de 60 millions d'euros tellement la situation est dégradée. C'est la raison pour laquelle un plan pluriannuel de réfection de la voirie a été adopté. Il présente des priorités d'intervention dans chaque quartier afin de préserver un équilibre entre les administrés.

Actuellement, des voies sont en cours de réfection en ville mais aussi dans les quartiers d'ici la fin de l'année (routes de Peyrat, de Larosière, Chemin de la Chaussée, Rue Churchill...).

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'élagage se poursuivent et permettent de traiter une problématique à l'abandon depuis de trop nombreuses années ; comme la place de la Résistance et l'avenue de Monzie, les travaux seront effectués fin 2010 place Bessières, place De-Gaulle et Mendès-France.

Il développe, avec l'appui de Michel SIMON, adjoint au Maire à l'urbanisme et au développement urbain, l'étude qui est en cours sur le secteur du Bartassec par rapport au développement de cette zone, ainsi que celle de l'entrée ville côté sud. Actuellement le PPRI ne permet pas d'amélioration sur cette zone car classée zone inondable, comme chacun a pu le constater lors des intempéries de juin 2010 et d'autres auparavant.

Dès que cette étude sera terminée, prévue en fin d'année, ce projet sera mené conjointement avec les services de l'Etat et du Conseil général du Lot afin qu'une rénovation globale soit envisagée. Ainsi, cette zone commerciale pourrait se développer et les travaux entrepris enrayeraient ces problèmes d'inondation qui concernent aussi les riverains.

Les administrés prennent ensuite la parole pour s'inquiéter de quelques difficultés qu'ils rencontrent au quotidien :

- faire un rappel à tous ceux qui possèdent un conteneur individuel que celui-ci doit être sorti aux heures de collecte et rentré aussitôt après afin de ne pas gêner les piétons qui circulent sur le trottoir
- le ramassage des conteneurs de la Combe de Minuit et de l'impasse n'est plus effectué par le camion qui ne peut tourner, les riverains sont donc obligés de descendre leur conteneur individuel à l'embranchement de la voie afin qu'il soit collecté
- Impasse d'Auvergne et rue de la Merci, la collecte des déchets OM n'est pas régulière
- plus de propreté rue de la Merci, les escaliers entre la rue Lafage et la promenade de Coty et la place de la Résistance
- la dangerosité de certaines sorties : rue Jean-Giraudoux, devant les groupes scolaires du quartier
- eaux pluviales à canaliser dans certaines rues en pente et place devant l'école Huguette-Orliac
- manque de trottoir rue Fonrodenque à 100m de la rue Giraudoux : danger vitesse véhicules
- rue Dunan (près de Feu Vert) est très dangereuse : chaussée déformée, pas d'éclairage public, difficile de se croiser, n'est pas prévue pour le passage des poids lourds qui l'empruntent
- agrandir l'aire de camping car projet d'en faire une sur le parc-relais des Chartreux en installation payante
- construction non conforme dans la rue Dubois à détruire
- groupe scolaire Louis-Cancé : locaux disponibles pour archives et associations
- passage piétons rue de la Chartreuse à déplacer : dangereux
- crainte des riverains sur la réouverture de la Combe d'Arnis
- prévoir du sel à distribuer en cas d'intempéries neigeuses pour les zones à risques
- manque des toilettes aux alentours des parkings du quartier

- accessibilité difficile à réaliser pour les commerces de proximité du quartier sans utilisation du trottoir
- arrêt bus non signalé parking St Georges

Le Maire clôture la réunion vers 21 h en remerciant les personnes présentes.